

*Dialogue sectoriel de CABRI sur l'optimisation des ressources
en matière de dépenses agricoles*

Financement alternatif et innovant de l'Agriculture en Afrique

Compte-rendu principal



*Dialogue sectoriel de CABRI sur l'optimisation
des ressources en matière de dépenses agricoles*

Financement alternatif et innovant de l'Agriculture en Afrique

Compte-rendu principal

2014



SE CONNECTER • PARTAGER • RÉFORMER



Table des matières

Acronymes et abréviations	IV
Remerciements	V
1. Introduction	1
2. Le financement de l'agriculture en Afrique	3
2.1 Besoins financiers et exigences du secteur agricole en matière d'investissement	3
3. Les mécanismes de financement existants et innovants	7
3.1 Un examen des mécanismes traditionnels de financement de l'agriculture en Afrique	7
3.2 Un examen des mécanismes de financement innovants	9
4. Conclusion	16
Références	17

Acronymes et abréviations

ACD-USAID	Autorité de crédit au développement de l'USAID
BAfD	Banque africaine de développement
BP	Business Partners
CABRI	Initiative Africaine Concertée sur la Réforme Budgétaire
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
PAM	Programme alimentaire mondial
PME	Petites et moyennes entreprises
PPP	Partenariat public-privé
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
USD	Dollar des États-Unis

Remerciements

Ce rapport a été préparé pour le Dialogue sectoriel de CABRI sur la planification, l'élaboration du budget et le financement innovant de l'Agriculture. Le Secrétariat de CABRI tient à remercier M. Godwin Isuekhebor, pour sa contribution précieuse au rapport.

1. Introduction

La demande alimentaire dépasse de loin la production alimentaire en Afrique. La population actuelle de l'Afrique s'élève à environ 1 milliard de personnes et selon les prévisions, ce nombre passerait à 1,3 milliard en 2020 et à 2,4 milliards en 2050. L'Afrique connaît un taux de croissance démographique annuel de 2,5 %, ce qui est le taux le plus élevé du monde (ONU, 2013), et cependant sa productivité agricole, qui est déjà la plus faible au monde, ne progresse pas. La situation est encore plus préoccupante en Afrique subsaharienne, où une personne sur quatre souffre de malnutrition chronique, ce qui représente la prévalence la plus élevée au monde (FAO, FIDA, PAM, 2014). La faim et l'écart grandissant entre une population croissante et la stagnation des rendements agricoles en Afrique est une situation alarmante qui doit être corrigée, ce qui est effectivement possible, comme l'expérience d'autres continents l'a démontré.

Environ 80 % de la population africaine (la majorité étant des femmes et des enfants) vivent de l'agriculture (BAFD, 2010) qui contribue pour 30 % au PIB global (Banque mondiale, 2013). La relation de cause à effet entre l'augmentation des investissements agricoles, le développement agricole et le développement économique est un constat probant issu des révolutions agricoles en Europe, en Amérique et en diverses parties de l'Asie. L'augmentation des investissements dans le secteur agricole en Afrique permettra de réduire considérablement la faim et la pauvreté et d'augmenter la prospérité. Selon le Fonds international de développement agricole (FIDA), le taux de pauvreté en Afrique est de 48,5 %. Par conséquent, nous avons l'obligation morale d'exploiter le potentiel de l'agriculture pour réduire la pauvreté au travers d'un investissement accru dans le secteur agricole. Selon les estimations, la croissance créée par l'agriculture en Afrique

subsaharienne est 11 fois plus efficace pour réduire la pauvreté que la croissance du PIB dans d'autres secteurs (FIDA, 2013). Les exigences en matière de financement et d'investissement dans le secteur agricole en Afrique pour atteindre le résultat souhaité, sont estimées à 21,4 milliards de dollars US par an, la contribution attendue du secteur privé s'élevant à plus de 75 % du montant requis (FAO, FIDA & PAM, 2014). Selon la Banque mondiale, ces efforts en matière d'investissement doivent s'harmoniser avec les efforts déployés dans les secteurs transversaux tels que l'autonomisation (ou l'émancipation) économique (notamment des femmes, des jeunes et des populations rurales), l'eau, l'énergie, l'éducation, la formation et les services financiers (FSTF, 2012). Ceci constitue des services de soutien à l'industrie agro-alimentaire, des capitaux d'appui pour les infrastructures agricoles et rurales, des partenariats public-privé institutionnels et autres, qui attirent de nouvelles ressources et favorisent les relations de gestion financière dans le secteur agricole.

Les sources traditionnelles et les mécanismes de financement et d'investissement dans le secteur agricole en Afrique, ne suffiront pas à eux seuls pour obtenir les résultats souhaités. Les enseignements tirés de l'expérience ont confirmé la nécessité du recours à des méthodes de financement alternatives et innovantes dans le secteur agricole en Afrique. Le financement alternatif et innovant de l'agriculture en Afrique peut se définir comme un financement holistique, collaboratif et stratégique, associé à des relations de gestion multilatérale qui stimulent les flux d'investissement publics et privés durables vers le secteur agricole en Afrique, et assurent une productivité accrue et le développement agricole. Le Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement a déclaré que le financement innovant pour le développement se caractérise par la gestion

multilatérale de ressources massives mobilisées (publiques et privées) ; par ailleurs, il est complémentaire de l'aide publique au développement (APD) et des autres sources traditionnelles de financement, et constitue une méthode de financement stable, prévisible et facilement recouvrable qui permet de promouvoir de nouvelles façons de renforcer les outils innovants (FSTF, 2012).

En Afrique, les méthodes de financement alternatives et innovantes ne sont guère utilisées en agriculture, parce qu'elles sont nouvelles et que beaucoup de parties prenantes ne les connaissent pas. Cependant, les avantages qu'elles peuvent apporter à l'agriculture africaine sont considérables. Notamment, les engagements d'investissements privés massifs dans l'agriculture, l'intensification de l'innovation agricole, la formation et le renforcement des capacités des agriculteurs, la fourniture d'un environnement agricole infrastructurel fondé sur le développement, la mobilisation des finances, des marchés et de l'agriculture en faveur des pauvres, des régions rurales, des femmes et de jeunes par le biais d'une croissance inclusive. Par exemple, les opérations financières sont nombreuses et fréquentes, de sorte que l'imposition d'une taxe minimale sur ces opérations pourrait rapporter des revenus non négligeables, faciles à percevoir et susceptibles d'être affectés au développement agricole ou utilisés à d'autres fins de développement. Les banques peuvent compléter la collatéralisation traditionnelle (ou couverture par la garantie) par des formes de sûreté innovantes telles que les récépissés d'entreposage où les stocks servent de garanties/nantissements, et, pour le financement de l'acquisition d'intrants et de capitaux

productifs, en utilisant les intrants et les actifs financés comme sûretés assorties de mécanismes appropriés de gestion des risques pour atténuer les risques, afin de mettre le financement au service des pauvres et des agriculteurs. Les partenariats public-privé (PPP) peuvent contribuer au financement privé massif du secteur agricole, aux relations de gestion stratégique et multilatérale, aux environnements et aux infrastructures habilitants, à l'innovation, au développement de la chaîne de valeur ; ils fournissent en outre des services de soutien et de conseils aux petits exploitants agricoles, et bien d'autres choses encore.

Est-ce que l'Afrique peut accélérer l'adoption du financement alternatif et innovant, comme elle le ferait pour toute autre idée innovante ? Des plateformes pour la diffusion des connaissances, le partage des expériences et des enseignements tirés (tels que les Dialogues de CABRI sur « l'Optimisation des ressources ») doivent être mises en place. Certaines institutions pratiquent déjà le financement alternatif et innovant de l'agriculture en Afrique, et d'autres institutions ont manifesté une prise de conscience et un intérêt à cet égard (les premières étapes du processus d'adoption d'une innovation). CABRI apporte une importante contribution à ce processus d'adoption.

Ce rapport comporte quatre parties. La première est une vue d'ensemble de la question, la deuxième traite des besoins en financement et en investissements du secteur agricole en Afrique. La troisième partie examine des mécanismes de financement traditionnels et innovants, et la quatrième nous fait part d'observations finales.

2. Le financement de l'agriculture en Afrique

Selon la Banque mondiale (2013), le marché alimentaire africain serait une opportunité de financement et d'investissement de l'ordre de 313 milliards de dollars US, qui, selon les prévisions, deviendrait une opportunité de financement et d'investissement de l'ordre d'1 billion de dollars US d'ici 2030.

2.1 Besoins financiers et exigences du secteur agricole en matière d'investissement

2.1.1 *Le sous-secteur des cultures vivrières*

Les cultures vivrières constituent le plus grand sous-secteur agricole en Afrique et génèrent la plus forte demande intérieure. Les cultures vivrières comprennent le riz, le maïs, le sorgho, le millet, le manioc, l'igname, les pommes de terre, le niébé, le soja, les tomates et les poivrons. Elles constituent le sous-secteur principal des petits exploitants agricoles, et emploient le plus grand nombre d'agriculteurs et de femmes. Le financement de ce sous-secteur, habituellement au moyen de micro-crédits, permet de réduire la pauvreté ou d'accroître la prospérité du plus grand nombre. En mai 2014, une enquête réalisée par l'Autorité de crédit au développement de l'USAID sur le crédit offert aux entreprises agricoles au Nigéria, a constaté que 40 % des entreprises demandaient un prêt de 620 USD ou moins, 35 % avaient besoin de prêts entre 620 et 6 000 USD, et 25 % seulement avaient besoin d'emprunter 30 000 USD ou plus (ACD-USAID, 2014). C'est le profil typique des besoins en matière de crédits des petits exploitants agricoles en Afrique. Toutefois, c'est le sous-secteur le plus fragmenté et désorganisé, et les banques, qui le considèrent comme un secteur à haut

risque avec des coûts de transaction élevés, lui consacrent la plus faible proportion des crédits. C'est un secteur présentant des faiblesses dans les domaines suivants : l'éducation financière, les intrants améliorés, l'accès à la mécanisation, la gestion des risques et la puissance sur le marché. Cependant, c'est un secteur fort dans la mesure où il couvre de grandes étendues de terres consacrées à l'exploitation agricole et possède aussi une grande capacité de travail. L'organisation de ce sous-secteur par le biais d'une entente innovatrice de financement entre les groupes coopératifs agricoles, les chaînes de valeur ou les producteurs indépendants liés aux PPP, peut aider les agriculteurs à obtenir l'accès à de meilleures semences, aux engrais, à la mécanisation, à des services financiers et à la puissance sur le marché, ce qui contribuera à la croissance de ce secteur.

2.1.2 *Le sous-secteur des cultures d'exportation*

Pour bon nombre de pays africains, le sous-secteur des cultures d'exportation est la plus grande source de devises étrangères. Entre les années 1960 et 1980, l'attention portée à ce sous-secteur et l'investissement dans ce dernier ont généré d'importants excédents commerciaux et de revenus en devises pour l'Afrique ; actuellement, le délaissement de ce sous-secteur, associé à d'autres facteurs, ont infirmé cette réussite. Le sous-secteur des cultures d'exportation produit du cacao, du café, du caoutchouc, du bois, des graines de sésame, des noix de cajou, des arachides, de l'huile de palme, du coton et ainsi de suite pour l'exportation. Le sous-secteur a des besoins importants de financement et procure des rendements économiques élevés. La question est fréquemment posée de savoir si les cultures commerciales sont plus importantes que les

cultures vivrières. Cependant les cultures commerciales et vivrières n'ont pas besoin de se concurrencer, car elles sont toutes les deux importantes et complémentaires, et ont toutes deux besoin de financements, bien que les cultures vivrières ne requièrent pas autant de finances que les cultures d'exportation/commerciales. En outre, un agriculteur peut bénéficier d'un soutien financier lui permettant de cultiver à la fois des cultures vivrières et commerciales sur les mêmes terres dans le cadre d'ententes agro-forestières comportant des avantages bien connus et des méthodes de gestion pour gérer les problèmes.

2.1.3 Les importations des denrées alimentaires

L'importation des denrées alimentaires en Afrique constitue une opportunité d'investissement de l'ordre de 50 milliards de dollars US par an. Le riz, le maïs, le sucre, le blé, le cheptel et le poisson représentent plus de 60 pour cent des importations d'aliments. Les sociétés Olam Nigeria Ltd, Shonga Farms Holding Ltd, Dominion Integrated Rice Farms et d'autres entreprises qui investissent dans les installations de production et de traitement du riz à très grande échelle dans le pays, profitent déjà du marché d'importation du riz au Nigéria, qui s'élève à 4 milliards de dollars US. La qualité locale peut s'avérer médiocre au départ, et il faut déployer du temps, des efforts et des moyens financiers afin de rehausser sa qualité et atteindre le niveau des variétés de riz importées, mais les grandes économies ainsi réalisées par les pays africains en devises et en sécurité alimentaire en valent bien la peine.

2.1.4 Le sous-secteur des semences et de l'élevage

Ce sous-secteur augmente la productivité par unité d'intrant utilisé. C'est un secteur organisé et facile à financer, mais qui requiert une grande capacité et un niveau élevé de connaissances de la part de ses praticiens. Les connaissances et la dynamique de la demande et de l'offre permettent aux entreprises de production de semences de qualité et aux

entreprises d'élevage de qualité de profiter d'excellents profils de risque et de rendement. Le financement permet de tirer parti des produits de recherche de bonne qualité tout au long de la chaîne de valeur du marché afin de générer des profits pour le remboursement des prêts. Ayo Adesina, Ministre nigérian de l'agriculture, a noté qu'en 2010 et pour la première fois au Nigéria, les banques, grâce aux encouragements reçus et aux changements dans la structure du secteur agricole, ont consenti des prêts aux semenciers. Le Ministère de l'agriculture et la Banque centrale du Nigéria ont effectué une évaluation en fin de saison. Lamido Sanusi, gouverneur de la Banque centrale du Nigéria à l'époque, a demandé aux banques : « Combien avez-vous perdu en prêtant de l'argent à ces gens l'année dernière ? ». Toutes les banques ont répondu qu'elles n'avaient rien perdu. En conséquence, les banques au Nigéria ont prêté jusqu'à 400 millions de dollars US aux semenciers en 2011 (Akinola, 2011).

2.1.5 Le cheptel et les produits à base de poisson

La croissance rapide de la population urbaine et de la classe moyenne en Afrique génère une demande croissante de protéines sous forme de poissons, de produits laitiers, d'œufs etc. Les coûts d'implantation d'installations de production pour ces produits sont plus élevés que les coûts de production des cultures, mais les profits sont également plus importants. La production de bétail et de poissons requiert un financement et des investissements importants, mais produit des retours sur investissements élevés.

2.1.6 Le sous-secteur de la transformation des produits agricoles

De 20 à 40 % des récoltes agricoles et de la richesse dérivée en Afrique sont gaspillées et se gâtent à cause du manque d'installations de stockage et de traitement. Bien que certains pays d'Afrique soient parmi les trois premiers pays producteurs mondiaux de certains produits agricoles, en fait ils représentent moins de 1 pour cent de la valeur ajoutée globale sur ces produits (qui génèrent des recettes

égales à 7 fois les revenus dérivés du produit brut). Savoir où et comment ajouter et augmenter la valeur qui produit un rendement élevé dans une industrie en pleine expansion, est une thèse d'investissement réservée aux sociétés de capital-risque/capital-investissement avisées. L'agro-industrie cadre bien avec ce modèle d'investissement. Marlon Chigwende, directeur-général et co-responsable de l'équipe consultative de rachat de la firme pour l'Afrique subsaharienne à Carlyle Africa, l'une des plus grandes sociétés de capital-investissement, parlant de l'endroit où son entreprise comptait investir ses finances dans l'agriculture en Afrique, a dit: «Les marges du secteur de la transformation sont généralement beaucoup plus importantes que celles de l'achat et de la distribution purs et simples, par conséquent une partie des fonds sera utilisée pour mettre en place des installations de traitement dans divers pays du continent» (Akinola, 2011).

2.1.7 Les filières agricoles nationales

Une filière agricole (ou chaîne de valeur agricole) est une échelle horizontale d'activités liées à un produit agricole ou animal, qui englobe la conception, la production, la récolte, le stockage, la transformation et la vente au consommateur final moyennant paiement. Chaque maillon de la filière ajoute une valeur croissante au produit. Certaines étapes de la filière bénéficient d'une quote-part plus importante du prix final payé par le consommateur. Certaines entreprises, pour des raisons de profit ou de capacité, préfèrent n'investir que dans certains maillons de la chaîne ; d'autres préfèrent investir dans l'ensemble de la filière, pour assurer leur approvisionnement et atténuer les risques. Pour bon nombre de pays africains, le financement de la filière présente des options de financement stratégiques et holistiques qui permettent de résoudre certains problèmes et risques de financement qui se sont produits dans le passé, à l'époque où le financement était fourni sans plan holistique.

2.1.8 Les filières mondiales

Fondées sur des considérations relatives aux avantages comparatifs, à la réduction des coûts et à la valeur ajoutée,

les activités liées des filières mondiales sont de plus en plus souvent effectuées par divers pays et entreprises. Les entreprises et les pays africains peuvent intervenir pour profiter des opportunités d'investissement des filières mondiales. C'est une industrie mondiale à croissance rapide, qui peut accélérer certains aspects de l'industrialisation et de la croissance en Afrique. Les activités liées qui peuvent être menées en Afrique par des sociétés africaines constituent des points d'accès faciles, stratégiques et rapides vers la croissance rapide, l'industrialisation, une bonne part du marché et des bénéfices mondiaux des sociétés, qui débouchent à terme sur le développement économique. Cette participation aux filières mondiales permettra à l'Afrique d'accroître sa part actuelle de 3 % dans le marchandisage global.

2.1.9 La mécanisation de l'agriculture

L'absence de machines qui lui permettraient de pratiquer l'agriculture à moyenne et à grande échelle, constitue l'entrave principale empêchant l'Afrique de cultiver ne serait-ce qu'un quart de ses terres arables, qui représentent pourtant 60 % des terres arables totales du monde. Les agriculteurs cultivent de toutes petites fermes à l'aide de sarcloirs et de machettes et font un travail manuel de routine. Le financement innovant de machines agricoles de bonne qualité transformerait l'agriculture africaine.

2.1.10 Les engrais organiques ou chimiques

L'Afrique utilise moins de 20 pour cent de la quantité d'engrais par hectare utilisée dans le monde. Le coût des engrais pour les fermiers en Afrique est plus élevé que dans d'autres parties du monde, et l'Afrique importe presque tous les engrais dont elle se sert. La production des engrais organiques et chimiques constitue une opportunité d'investissement extrêmement rentable en Afrique.

2.1.11 L'irrigation et les synergies connexes

La production agricole africaine provient à 95 pour cent de l'agriculture pluviale, et seulement à 5 pour cent de l'agriculture sous irrigation. Le rendement des terres

irriguées est environ 3,5 fois supérieur à celui des cultures pluviales. Cela correspond à un retour sur investissement multiplié par 3,5. Le financement stratégique et innovant de l'irrigation permettrait de cultiver les terres arables de l'Afrique au cours de la saison sèche d'une durée de 6 à 9 mois, réalisant ainsi des cycles de production agricole deux ou trois fois supérieurs à la production actuelle. Certaines sources d'eau et d'énergie ont des synergies naturelles dans l'économie de l'offre des produits indépendants complémentaires. Le financement stratégique de l'eau rurale, des projets énergétiques dans les territoires ruraux et des projets d'énergies renouvelables agricoles (projets liés à l'énergie, au fumier et aux synergies environnementales),

produirait une quantité considérable d'eau, d'énergie et d'engrais organiques qui permettrait d'augmenter sensiblement la productivité et le développement agricoles, environnementaux et ruraux.

La conclusion principale qui peut être formulée, au vu des considérations susmentionnées, est qu'il existe de nombreux besoins dans le secteur agricole en Afrique qui requièrent des investissements, mais que les ressources financières sont insuffisantes. Chaque pays doit adopter des méthodes stratégiques et innovantes pour tirer le meilleur parti des fonds limités disponibles dans le secteur agricole.

3. Les mécanismes de financement existants et innovants

3.1 Un examen des mécanismes traditionnels de financement de l'agriculture en Afrique

3.1.1 Les budgets nationaux des pays africains

Dans la Déclaration de Maputo de 2003, les gouvernements africains ont convenu d'affecter un minimum de 10 pour cent de leurs budgets nationaux au financement de leurs secteurs agricoles. La Figure 1 présente la situation actuelle.

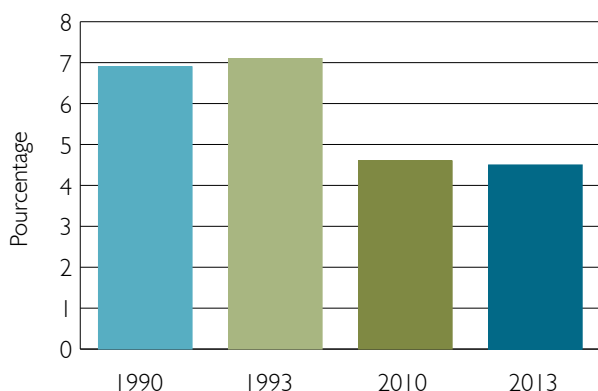


Figure 1 : Pourcentage des investissements agricoles dans les dépenses publiques en Afrique

1 Source: Établi par l'auteur, à partir des données du Système régional d'analyse stratégique et de gestion des connaissances (ReSAKSS)

Les pays africains ne dépensent même pas la moitié du pourcentage convenu pour le secteur agricole. En respectant les engagements pris dans la Déclaration de Maputo, les gouvernements africains pourraient doubler le flux du financement budgétisé vers l'agriculture. Les études comparatives menées par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) permettent d'établir que les tendances en matière de dépenses publiques des pays de l'Afrique subsaharienne révèlent que les budgets des

pouvoirs publics dans cette région accordent une moindre priorité à l'agriculture que les gouvernements d'autres régions et continents (FAO, 2011).

3.1.2 Les impôts

Les impôts constituent d'importantes sources de revenus dans les budgets. Les impôts traditionnels comme l'impôt sur les sociétés, l'impôt sur le revenu des personnes physiques, la taxe sur les produits et services et autres, sont une part importante des recettes fiscales. Les pays développés perçoivent la majeure partie de leurs impôts traditionnels, qui apportent de grands flux de recettes à leurs budgets, et leur permettent de financer le secteur agricole ainsi que d'autres secteurs, alors que les gouvernements africains ne sont pas à même d'en faire autant. La volonté politique des pays africains de changer les choses dans ce domaine, permettrait d'accroître considérablement les finances publiques disponibles pour le financement des secteurs agricoles et autres.

3.1.3 Les prêts bancaires

Dans bon nombre de pays africains, les prêts bancaires pour l'agriculture sont comparativement peu nombreux, et représentent moins de 4 % de l'intégralité de leurs portefeuilles de prêts bancaires. Parmi plusieurs explications possibles, on peut citer d'une part, le fait que les banques estiment que l'agriculture est un secteur à haut risque qu'il faut par conséquent éviter, et d'autre part, le manque de connaissances financières des agriculteurs. L'Autorité de crédit au développement de l'USAID (ACD-USAID) a mené une enquête au Nigéria en mai 2014 qui a permis de constater que 60 pour cent des exploitants agricoles ne savent pas comment contacter un agent de prêts bancaires, malgré le fait que 75 pour cent des exploitations agricoles sont situées à moins d'une heure de la banque (ACD-USAID, 2014). Les prêts bancaires garantis



par l'État pour le secteur agricole encouragent les banques à consentir davantage de prêts à l'agriculture, mais bon nombre d'agriculteurs ne sont pas au courant de ces produits.

3.2 Un examen des mécanismes de financement innovants

3.2.1 Les prélèvements spéciaux innovants sur les résultats exceptionnels des secteurs spéciaux

Outre les impôts traditionnels sur les profits normaux des entreprises, les gouvernements peuvent mettre en place des prélèvements spéciaux sur les résultats exceptionnels de certaines entreprises et de certains secteurs. La protection des licences, les cadres réglementaires et la dynamique des marchés permettent à certains secteurs et entreprises d'opérer comme de quasi-monopoles ou oligopoles, ce qui leur permet de réaliser des profits « normaux supplémentaires » sur lesquels les gouvernements peuvent faire des prélèvements spéciaux. Certaines sociétés Internet, sociétés de télécommunications, entreprises du secteur des TIC et autres, se trouvent dans cette catégorie. Les sociétés minières et pétrolières sont confrontées à une dynamique d'offre et de demande tout à fait unique qui les aidera toujours à obtenir des résultats exceptionnels, dont une partie pourrait être rendue à l'économie par le biais des prélèvements spéciaux. Les banques et certaines compagnies d'assurance sont les dépositaires d'énormes sommes d'argent appartenant à d'autres entreprises, à l'État et aux citoyens, avec lesquelles elles pratiquent des échanges commerciaux qui leur sont extrêmement profitables. Le fait d'avoir d'énormes ressources publiques à disposition dont ils profitent, et qui profitent à d'autres aussi, produit toujours des résultats exceptionnels qui pourrait faire l'objet de prélèvements spéciaux au bénéfice de la société en général. Ces prélèvements d'un pourcentage minimal sur les résultats exceptionnels massifs de ces géants du monde des affaires n'auraient que peu d'impact sur eux, mais si

ces prélèvements étaient mis dans un fonds commun, ils constitueraient une source de revenus considérables pour le financement public des secteurs agricoles et autres secteurs clés et serviraient ainsi au bien public.

3.2.2 Les contributions volontaires par les sociétés et les particuliers fortunés

Dans le cadre de leurs engagements en matière de responsabilité sociale des entreprises, et par la persuasion morale qui fait appel à leurs nobles intentions, les entreprises et les particuliers fortunés peuvent être amenés à faire des contributions annuelles au financement du développement à des fins agricoles et autres.

3.2.3 Les envois de fonds des travailleurs migrants

Les envois de fonds des travailleurs migrants africains constituent des flux monétaires importants entre les économies développées et les pays africains. Au travers de véhicules ou de fonds de placement à but spécial bien organisés, ces envois de fonds pourraient être utilisés dans des domaines clés comme l'agro-industrie.

3.2.4 Les taxes sur les transactions financières

Les transactions financières sont nombreuses et fréquentes, si bien que l'imposition d'une taxe minimale sur ces opérations pourrait rapporter des revenus non négligeables, faciles à percevoir et susceptibles d'être affectés au développement agricole.

3.2.5 Les taxes sur les sucres, les matières grasses/huiles et autres articles et produits de grande consommation qui sont mauvais pour la santé

De nombreux pays africains dépensent des milliards de dollars chaque année pour importer du sucre, des matières grasses/huiles etc. Ces produits, consommés en quantité

excessive, nuisent à la santé. En conséquence, à l'instar des prélèvements sur le tabac et l'alcool, des taxes peuvent être imposées sur le sucre, les huiles/matières grasses et autres produits de grande consommation qui nuisent à la santé. Les recettes provenant de ces prélèvements peuvent être investies dans l'agriculture.

3.2.6 Des services bancaires/prêts innovants en faveur du secteur agricole.

Les prêts bancaires sont et demeurent une source quotidienne de financement du secteur agricole. Il faudrait créer des services de prêt innovants pour les agriculteurs, que les banques peuvent facilement administrer. Traditionnellement, les banques africaines exigent que les prêts soient garantis par des propriétés foncières légalement enregistrées. De nombreux fermiers travaillent dans le secteur informel et n'ont pas de propriété foncière légalement enregistrée pouvant servir de garantie, et par conséquent, ils ne peuvent pas obtenir de prêts bancaires. Des services de prêt innovants couverts par des garanties que les agriculteurs peuvent facilement produire, augmenteraient le flux de finances vers le secteur agricole et seraient salués en tant que bonne pratique. *Standard Chartered Bank*, qui a des succursales dans de nombreux pays africains et autres pays du monde, est un leader dans cette bonne pratique. Elle utilise des garanties innovantes afin de faciliter l'accès des petits exploitants aux prêts et aux mécanismes innovants d'atténuation des risques. Par exemple, la méthode du financement de l'acquisition d'intrants utilise la valeur de la marchandise financée comme sûreté. C'est un mécanisme similaire à l'obligation garantie par la totalité des actifs, où l'actif sous-jacent qui est financé, et constitue une garantie pour couvrir le prêt. *Standard Chartered* met en œuvre des mécanismes opérationnels actifs d'atténuation des risques afin d'assurer le remboursement des prêts, et utilise des garanties innovantes. Elle combine les prêts avec des services consultatifs et une supervision très innovante (ainsi que d'autres mesures sécuritaires) afin d'assurer le remboursement des prêts et de protéger son portefeuille

de prêts. Chomba Sindazi, directeur de l'équipe de structuration des solutions de *Standard Chartered* pour l'Afrique, dit : « Les risques associés à la culture d'une gamme de produits agricoles de base sont atténués au moyen d'une police d'assurance multirisque sur mesure, et les problèmes opérationnels sont résolus par le biais de l'inspection physique et de comptes-rendus périodiques effectués par une équipe de compagnies d'assurance et de gestionnaires de contrats indépendants et spécialisés (*Financial Times Business*, 2011). Les gouvernements et les banques centrales peuvent encourager les banques commerciales dans leurs pays respectifs à s'inspirer de cette bonne pratique et à l'adapter à leurs propres situations.

3.2.7 Le crédit-bail stratégique et innovant

Le crédit-bail innovant, assorti d'options de contrats de location-financement, de contrats de service ou de redevances locatives pour l'utilisation quotidienne, permettrait de fournir aux petits exploitants agricoles en Afrique qui n'ont pas les moyens de les acheter, des services de machinisme agricole et l'équipement requis pour la conservation/transformation des produits agricoles. Ces dispositions permettraient à l'Afrique de faire des avancées spectaculaires dans la culture de vastes étendues de terres arables inutilisées et dans la préservation d'une grande proportion de ses récoltes qui sont perdues actuellement. Ces mécanismes permettraient aussi à l'Afrique de pratiquer l'agriculture à grande échelle avec des extrants commercialement viables, tout en gardant la flexibilité et les avantages des petites exploitations agricoles. Les petits exploitants agricoles seraient ainsi habilités à utiliser des engins agricoles commerciaux pendant certaines périodes, tout en restant propriétaires de leurs propres entreprises en croissance, qui, à l'instar des petites et moyennes entreprises (PME), sont les moteurs de la croissance dans un pays et côtoient les grands acteurs de l'industrie. Cet ensemble de mesures devrait être holistique et inclure les engins agricoles, les pièces de rechange, les techniques de réparation et les services financiers. Certaines entreprises de

matériel agricole de haute qualité offrent diverses options de financement dans le cadre de leurs offres commerciales dont les pays africains peuvent profiter. Les pays africains pourraient être invités à participer aux ententes PPP avec des sociétés de crédit-bail agricoles, des banques commerciales/ de microfinance, des compagnies d'assurance et autres dans le secteur privé national, qui jouent chacune un rôle différent dans le crédit-bail des machines/équipements agricoles. Les petits exploitants agricoles en Afrique possèdent ou ont facilement accès à de vastes ressources foncières qu'ils ont héritées ou qui appartiennent à leurs familles ou villages, mais n'ont pas les machines agricoles requises pour les mettre en valeur. Des solutions stratégiques de crédit-bail contribueraient à résoudre ces problèmes.

3.2.8 Le modèle de financement innovant de Business Partners

Business Partners (BP) en Afrique du Sud a mis en place un modèle de financement innovant pour les petites et moyennes entreprises (PME) du secteur agricole ou autres secteurs, qui fonctionne bien sur le territoire africain. C'est un Fonds Evergreen et un modèle en Afrique du Sud, qui est établi dans ce pays depuis plusieurs années déjà. BP a commencé à mettre en œuvre ce modèle au Kenya ; et, sur l'invitation des gouvernements, de la Banque Africaine de Développement (BAfD) et des banques centrales, peut s'implanter dans d'autres pays africains afin de mettre en œuvre ce modèle de financement facilement réalisable pour les PME dans le secteur agricole. Ce modèle ressemble à une ligne de production de PME en grande série, produisant un grand nombre de PME de qualité qui sont financées. Il utilise divers instruments de financement, tels que les prêts non garantis, les prêts entièrement garantis, les prêts partiellement garantis, les prêts garantis par l'actif sous-jacent acheté au moyen du prêt, les prêts garantis par les stocks et l'inventaire, les actions privilégiées et la participation aux bénéfices. Ces instruments s'accompagnent de services de conseils /soutien aux entreprises, de rigoureux dispositifs de

suivi, de présentation de rapports et de contrôle d'audit interne qui atténuent les risques et assurent le succès commercial et les remboursements. BP a construit sa réputation en tant que gestionnaire de fonds fiable parmi d'autres sources internationales et régionales de fonds, ayant d'immenses ressources à leur disposition et qui sont prêtes à s'engager avec BP dans d'autres pays africains. Ce modèle, appuyé par la directive selon laquelle une proportion importante des fonds doit être affectée aux PME dans le secteur agricole, peut jouer un rôle important dans le secteur agricole africain.

3.2.9 Le capital à risques et les capitaux patients – modèle du capital-risque et du capital-investissement

Le modèle de financement en capital-risque/par actions a joué et continue de jouer un rôle important dans le succès des sociétés américaines, européennes et asiatiques du secteur de la technologie de pointe, des sciences de la vie et autres industries. Le capital à risques et les capitaux patients utilisés par les sociétés de capital-risque et les sociétés de capital-investissement conviennent très bien au secteur agricole risqué et patient en Afrique, à condition d'être convenablement adaptés et structurés. Le capital risque n'exige aucune sûreté, mais prend ses chances avec des particuliers ou des équipes dont la capacité et le caractère gagnants, les idées innovantes et le sous-secteur/niche de croissance dans laquelle ils ont investi constituent leur propre garantie ou « apport en travail ». Les sociétés de capital-investissement collaborent en tant que copropriétaires et co-directeurs du propriétaire original de l'entreprise pour une période de plusieurs années, au cours de laquelle elles apportent une grande valeur ajoutée à l'entreprise, qu'elles revendent par la suite au propriétaire original ou à un autre acheteur intéressé. C'est un modèle innovant qui apporte une gestion formelle et des capitaux non-négligeables à l'entreprise. Ce modèle ne convient peut-être pas aux petites exploitations agricoles informelles, mais convient en revanche, aux moyennes et grandes entreprises

agricoles, arborant des personnes innovantes et de bonnes équipes de gestion qui offrent des produits/services dans les sous-secteurs/niches de croissance agricole. Les voies de sortie comme les bourses, les placements privés, les fusions et acquisitions, les rachats d'entreprises par leurs salariés ou les procédures de rachat dont les sociétés de capital-investissement se servent pour se défaire de leurs actions, peuvent aussi servir de points d'entrée pour un financement nouveau et supplémentaire des sociétés mères. Il y a des fonds de capital-investissement ayant de grands portefeuilles dans le secteur agricole et des fonds de capital-investissement spécifiques au secteur agricole. Il y a des fonds de capital-risque/capital-investissement internationaux et des fonds africains régionaux, sous-régionaux ou spécifiques aux pays. De très grandes sources de fonds, comme les fonds de pension mondiaux, régionaux et nationaux, les fonds souverains, les fonds des institutions financières, les « family offices » (bureaux de famille) et particuliers fortunés, s'appliquent habituellement aux sociétés de capital-investissement. Grâce à leurs investissements en fonds propres, les sociétés de capital-investissement peuvent mobiliser des fonds supplémentaires auprès des banques commerciales dans le pays et à l'étranger pour les sociétés qu'elles détiennent et le secteur agricole africain. « Actis Capital » et « Carlyle Group » sont deux exemples de fonds de capital-investissement qui investissent ou se proposent d'investir dans le secteur agricole en Afrique. Un certain nombre de sociétés internationales et nationales du secteur privé et de fonds de capital-investissement et d'investissement se tournent vers le secteur de l'agro-industrie africaine. Les pays africains doivent se montrer proactifs pour traduire cet intérêt de la part des investisseurs en investissement actif dans le secteur agricole africain au travers des invitations et d'un environnement propice à l'investissement.

3.2.10 Les bourses de valeurs et les bourses de marchandises

Le secteur agricole peut lever des fonds en bourse (des valeurs). Des entreprises agricoles bien gérées, bien médiatisées et

bien positionnées aux yeux du public peuvent être cotées en bourse, émettre des offres publiques initiales ou vendre des actions non réparties en bourse afin de lever des fonds en vue de l'expansion et de la croissance. Actuellement, les actions parmi les plus performantes à la bourse nigériane sont celles des entreprises travaillant dans le secteur agricole. Bien que les bourses des valeurs soient un phénomène encore récent dans bien des pays africains, leur nombre augmente constamment. Le désir d'être cotée en bourse, et par ce moyen, de mobiliser des sommes d'argent considérables, peut motiver les entreprises travaillant dans le domaine agricole à pratiquer une bonne gestion d'entreprise et à créer de bons antécédents qu'elles pourront présenter en bourse. Par ailleurs, les grandes entreprises agricoles très performantes peuvent être cotées sur les marchés boursiers internationaux. Les bourses de marchandises innovantes, soutenues par des infrastructures physiques, électroniques, financières et commerciales adéquates, facilitent grandement l'accès des agriculteurs aux marchés. Elles mobilisent le soutien des marchés financiers au secteur agricole afin de dynamiser et de stimuler la croissance et le développement dans les diverses filières (ou chaînes de valeurs)/divers produits agricoles. Elles transcendent les barrières spatiales pour permettre aux agriculteurs, vendeurs, acheteurs, transporteurs, institutions financières etc., d'avoir accès aux informations commerciales partagées par l'ensemble des acteurs, ainsi qu'aux plateformes de négociation et de financement. Au travers de leurs portails de marchandises et de finances, les acteurs du monde entier peuvent entrer en contact avec le secteur de l'agro-industrie africaine. L'Afrique du Sud, l'Éthiopie et le Rwanda prennent des mesures positives en ce sens.

3.2.11 Les subventions appropriées au marché

Les subventions initiées par les gouvernements sont toujours inefficaces et non-appropriées au marché ; les subventions initiées par le marché et le secteur privé sont toujours plus efficaces. Par exemple, lorsque les régimes de subventions aux engrais relèvent uniquement de l'État, moins de 11 % des agriculteurs ciblés reçoivent des engrais, et les marchés noirs d'engrais aux prix exorbitants, la mise en réserve des produits

et la corruption sont endémiques. Lorsque les subventions sont initiées par le secteur privé et le marché, plus de 94 % des agriculteurs ciblés reçoivent les engrais d'une part, et d'autre part, la ponctualité de l'approvisionnement et d'autres efficacies du marché sont constatées. Conscients de cette tendance, les gouvernements de plusieurs pays africains se sont retirés de l'approvisionnement et de la vente directs d'engrais, et laissent le secteur privé et le marché s'en charger. Le rôle de l'État se limite alors à faciliter la distribution de coupons aux agriculteurs ciblés afin que ceux-ci puissent obtenir des remises sur les produits qu'ils achètent. Cette stratégie améliore la productivité des cultures grâce à l'utilisation et à la disponibilité accrues des engrais, qui sont bien plus faibles en Afrique que dans les autres pays du monde.

3.2.12 Les partenariats public-privé stratégiques (PPP)

Les PPP sont basés sur la collaboration stratégique financière et organisationnelle entre les participants des secteurs privé et public avec des synergies permettant d'atteindre un objectif global. Un modèle de PPP stratégique et réussi dans l'agriculture africaine doit adopter une approche basée sur une chaîne de valeur agricole holistique ayant un noyau central et une structure de groupe. Le « noyau » est composé d'une exploitation agricole à grande échelle et de grande envergure pilotée par le secteur privé, d'une usine de transformation polyvalente et de débouchés commerciaux importants ; les sphères connexes sont des groupes de plusieurs petites exploitations agricoles. Le partenaire privé central et stratégique est une entreprise du secteur privé ayant de solides connaissances et une attitude équitable. Le noyau et ses sphères environnantes se soutiennent mutuellement. Les autres partenaires privés de ce modèle sont des partenaires internationaux et régionaux tels que les institutions de financement du développement, les institutions bilatérales et multilatérales, les fondations, les organisations de recherche et de vulgarisation agricoles, les partenaires du secteur privé dans le pays comme les banques commerciales, les compagnies d'assurance, les fournisseurs d'intrants

agricoles et les fournisseurs de service de machinisme et de mécanisation agricoles. Les partenaires publics sont les gouvernements nationaux, les administrations d'États fédérés et les administrations locales, ainsi que les organisations gouvernementales de recherche et de vulgarisation. La chaîne de valeur sélectionnée est organisée et financée de façon holistique et stratégique. Elle a des composantes de modèle physique et de revenus. Le modèle de revenus ou modèle d'entreprise est basé sur des services axés sur la demande du marché - demande nationale, demande d'exportations ou autre valeur déterminée par la demande qui fournit des produits de qualité capables de générer des volumes de ventes importants et des bénéfices satisfaisants pour toutes les parties prenantes. Le PPP constitue le véhicule physique et structurel pour le modèle de revenus. La société « noyau » du secteur privé, peut fournir des semences de bonne qualité et autres intrants aux petites exploitations agricoles. Elle met en œuvre des mesures qui assurent un bon rendement et le contrôle de la qualité sur l'ensemble de la chaîne de valeur, à la fois au sein du « noyau » et dans les sphères environnantes. Les intrants fournis par le « noyau » aux agriculteurs sont des prêts en nature qui devront être remboursés. Les agriculteurs peuvent vendre leurs produits à l'exploitation agricole commerciale, l'usine de transformation ou l'organisation de commercialisation à un prix équitable. Les prêts sont déduits et les paiements leur sont versés rapidement. Chacun opère en synergie avec les autres, chacun facilitant et accomplissant les tâches qui lui conviennent le mieux. Les synergies du PPP donnent aux agriculteurs l'accès au financement, à de meilleures semences, à la formation, aux intrants, ainsi qu'aux marchés dans des chaînes de valeur clés axées sur le marché, qui fournissent des solutions holistiques aux problèmes rencontrés par les agriculteurs dans le secteur agricole africain.

3.2.13 Les banques agricoles et rurales innovantes de développement

Plusieurs pays africains ont des banques agricoles et rurales structurées de façon traditionnelle et dirigées comme des bureaucraties inefficaces, qui les rendent incapables

de fonctionner en tant qu'entreprises financièrement et commercialement viables, capables de réaliser une croissance stratégique dans le domaine de l'agro-industrie et d'atteindre les objectifs de marchés. Les banques agricoles et rurales innovantes de développement sont des institutions stratégiques clés dans les économies rurales, qui facilitent les opérations financières et économiques et accélèrent le développement économique rural et la vitesse de la circulation monétaire, que les sciences économiques reconnaissent comme facteurs essentiels de la croissance économique et du développement. La réforme de la banque agraire et rurale au Guatemala, Banrural SA, qui a transformé cette banque publique agricole traditionnelle aux performances médiocres, en une banque (PPP) de développement agricole et rural innovante et rentable, nous présente un modèle réalisable que les pays africains peuvent adapter à leurs propres situations. Selon la Banque mondiale (2007) :

« Banrural SA, au Guatemala, montre que des buts financiers et de développement peuvent être combinés et qu'une grande banque peut rester très rentable tout en offrant des services financiers à des clients qui sont pauvres, ruraux et agriculteurs. Avec un taux de défaut inférieur à 1,5 %, Banrural compte 200 000 emprunteurs. Avec 1 million de comptes d'épargne, elle facilite le transfert de plus de 1,3 milliard de dollars US en espèces. Banrural fonctionne principalement en dehors de Guatemala City. La moitié de ses clients sont des femmes et elle fournit des dispositifs biométriques et multilingues pour servir ses clients illettrés et indigènes. Banrural, banque dotée d'un modèle de gouvernance novateur, est contrôlée par des actionnaires privés. Le secteur public détient une participation inférieure à 30 % et ne fournit aucune subvention directe. Les 70 % restants sont divisés en cinq types de capital, tous représentés au Conseil d'administration. Les 10 sièges du Conseil d'administration sont répartis entre le

secteur public (3), les syndicats – principalement de producteurs agricoles– (2), les organisations mayas (2), les ONG(1), les petites et très petites entreprises (dont des organismes de microfinance)(1), et, le public et les anciens employés (1). Chaque groupe élit ses propres directeurs et ne peut vendre des actions qu'à des membres du groupe. Les profits de Banrural proviennent d'un volume élevé de petites transactions, la plupart en zones rurales. Ayant tiré les leçons de la révolution de la microfinance, elle adapte les technologies financières à sa clientèle – les agents prêteurs rendent visite à tous les clients, les décisions sont prises sur base d'une évaluation des flux de transactions et de revenus du ménage, et l'utilisation de garanties traditionnelles est limitée – sans perdre son identité de banque. Son portefeuille de prêts à l'agriculture a plus que doublé depuis la privatisation. Pour augmenter sa couverture des petits producteurs et micro-entreprises rurales, Banrural fonctionne comme une banque de second rang, fournissant des lignes de crédit à plus de 150 institutions, comme les caisses d'épargne et de crédit et les ONG financières. Pour créer de solides liens communautaires, elle fournit des soins de santé et des bourses d'études et soutient les activités communautaires institutions. »

De plus grands progrès pourraient être accomplis en Afrique, si, en plus d'adapter le modèle de Banrural SA, des PDG retraités ou en poste dans les banques commerciales et ayant de bons antécédents, qui aiment aussi les populations rurales et ont l'enthousiasme et l'aptitude à apprendre dans le domaine des problèmes et des solutions se rapportant aux secteurs agricole et rural, étaient recrutés pour diriger les banques africaines de développement agricole et rural.

Il convient de noter les conclusions principales suivantes : les banques agricoles et rurales innovantes de développement peuvent être des institutions solides dans les zones rurales

africaines, habitées par de petits exploitants agricoles pleins de vitalité et non sexistes. Les grands PPP agricoles peuvent être des institutions stratégiques dans le domaine de la croissance agricole africaine, générant des produits de haute qualité très évolutifs/adaptables dans leurs entreprises à grande et à petite échelle qui se côtoient harmonieusement dans le cadre de synergies collaboratives. Des institutions ou unités solides et efficaces offrant des services innovants et satisfaisants sont nécessaires pour que l'intention stratégique

soit réalisée. La réalisation des objectifs stratégiques requiert des dirigeants bien formés en ressources humaines qui encouragent les réalisations stratégiques. En agriculture, les dirigeants ne sont pas ceux qui s'adressent au gouvernement avec des mentalités bureaucratiques, ni ceux qui sont issus des milieux universitaire ou de développement (car l'agriculture n'est pas une question intellectuelle ou philanthropique) : ce sont plutôt ceux qui viennent avec une attitude et des solutions d'affaires pratiques.

4. Conclusion

Peut-on accroître le financement de l'agriculture en Afrique?
Le financement de l'agriculture en Afrique peut-il être plus innovant, stratégique, holistique et affecté aux domaines d'investissement essentiels aptes à réaliser un développement agricole bien plus important que par le passé?

Les acteurs existants et nouveaux dans les chaînes de valeur du financement et de l'investissement agricoles peuvent-ils établir des liens avec des PPP collaboratifs, où chaque partenaire joue le rôle qui lui convient le mieux et qui permet de compléter l'ensemble?

Ces questions, présentées dans ce document, méritent de faire l'objet de discussions ultérieures.

Les gouvernements africains peuvent-ils accorder à l'agriculture la priorité dont elle a besoin pour sa croissance?

La croissance du secteur agricole peut-elle promouvoir la croissance des autres secteurs de l'économie?

Lorsque chaque gouvernement africain sera réellement convaincu de l'importance stratégique de la sécurité alimentaire pour sa propre sécurité et la survie de l'économie générale, il prendra les mesures nécessaires dans le domaine de l'agriculture et de son financement innovant.

Que doivent-faire les gouvernements africains avec les ressources financières limitées dont ils disposent?

C'est l'histoire classique des désirs, de la pénurie et

du choix. Les listes de désirs et de souhaits de l'agriculture africaine sont illimitées, mais les ressources financières sont rares et limitées. Néanmoins, ces ressources rares peuvent être utilisées pour le plus grand bénéfice de tous. À cet effet, il faudrait appliquer les échelles de préférences, la prise de décisions, le principe de Pareto, la stratégie et l'innovation.

Chaque pays africain doit décider de façon innovante quels sont les 20 à 50 pour cent de ses sous-secteurs agricoles clés, qui une fois structurés et financés de façon innovante, produiraient 50 à 80 pour cent de bénéfices pour l'ensemble du secteur relatif à l'agriculture et, par conséquent, aux autres secteurs et à l'économie dans son ensemble.

La sélection de ressources humaines et de relations de gestion multilatérale appropriées, est essentielle pour permettre aux mécanismes stratégiques et innovants du financement de l'investissement dans l'agriculture en Afrique de produire les résultats et la productivité souhaités. Les milieux d'affaires et d'investissement savent très bien qu'une idée de catégorie B peut être transformée en idée gagnante de catégorie A par un cadre de ressources humaines et de relations de catégorie A. Une idée de catégorie A peut de même être transformée en une idée perdante de catégorie F par un mauvais cadre de ressources humaines et de relations de gestion.

Références

- Akinola L. (ed.) (2011) *This is Africa. Agriculture: Realising Africa's potential*. Disponible à : <http://www.thisisafricaonline.com/content/download/10387/185049/file/Realising%20Africa's%20potential%20report.pdf> [rapport consulté le 26 octobre 2014].
- BAfD (Banque africaine de développement) (2010) *Agricultural sector strategy, 2010–2014*. Disponible à : <http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/Agriculture%20Sector%20Strategy%2010-14.pdf> [référence consultée le 25 octobre 2014].
- Banque mondiale (2007) *Rapport sur le développement dans le monde 2008: l'agriculture au service du développement*. Washington DC : Banque mondiale.
- Banque mondiale (2013) *Africa fact sheet 2013 (Fiche thématique Afrique 2013)*. Disponible à : <http://data.worldbank.org/data-catalog/africa-development-indicators> [consultée le 05.11.14].
- FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) (2011) *Financial resource flows to agriculture: A review of data on government spending*. Rome : FAO.
- FAO, FIDA & PAM (FAO, FIDA et Programme alimentaire mondial) (2014) *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde : Créer un environnement plus propice à la sécurité alimentaire et à la nutrition*. Rome: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'Agriculture.
- FIDA (Fonds international de développement agricole) (2013) Déclaration faite par le Président du FIDA à l'occasion de la 6^e Semaine des sciences agricoles et de l'Assemblée générale du FARA (Forum pour la recherche agricole en Afrique). Disponible à : <http://www.ifad.org/events/op/2013/fara.htm> [consultée le 05.11.14].
- FSTF (Task Force Sécurité Alimentaire) (2012) *Financements innovants pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition*. Rapport du Comité d'experts de haut niveau au Groupe pilote concernant les financements pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition. Disponible à : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Agriculture_GB_bd_de03aa11.pdf [consulté le 25 octobre 2014].
- ONU (Organisation des Nations Unies) (2013) *Perspectives de la population mondiale : révision de 2012*. DVD édition. New York : Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, Division de la population.
- ACD USAID (Autorité de crédit au développement) (2014) *Access to Finance for Nigerian agriculture-related businesses*. Une étude de cas GeoPoll de l'Autorité de crédit au développement (ACD) de l'USAI. Disponible à : <http://research.geopoll.com/access-to-finance-nigeria-case-study> [consultée le 26 octobre 2014].